

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE
2026**



**Extrait du registre des délibérations
République Française**

N°DEL_2026_133

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE PAR LA VILLE A L'ASSOCIATION LE
JARDIN DES PETITS SOLEILS POUR L'ANNÉE 2026**

L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 10 septembre 2026, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle à Chatou, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Vincent GRZECZKOWICZ, Laurent MALOCHET, Virginie MINART-GIVERNE, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Arménio SANTOS, Christelle HANNEBELLE, Guilhem PEAUCELLE, Laurence GNEMMI, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Bertrand BRUNET, Marc SAULNIER, Laure PETRELLUZZI, Véronique LIGNIER, Laurent LEFEVRE, Laurent GENINI, Fabien BARSUKOW, Marcel PEDRO, Njoud PAYEN, Arnaud BEAUVOIR, Romain BRUDER, Elodie MEHAULT, Marine RIGATTI, Quentin BERNARD, Aude HENNEQUIN, Paul MARSAL, Matthieu LECROSNIER, Marie-Georgette DOUE, Tariq FILLAH, Valentin DE WISSOCQ, Alexandra SAVY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Inès de MARCILLAC à Eric DUMOULIN, Cécile DELAUNAY à Vincent GRZECZKOWICZ, Aurélie PIOT à Michèle GRELLIER

Secrétaire :

Romain BRUDER

Les 36 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Jardin des petits soleils est une crèche associative, agréée par la Protection maternelle et infantile, implantée à Chatou depuis 1993.

Elle accueille actuellement 20 enfants par jour, âgés de 16 mois jusqu'à l'entrée en maternelle, et contribue, en complément des structures municipales, à renforcer l'offre de places d'accueil dans le quartier « cœur de ville », où la demande des familles est importante.

Le projet de l'association vise à offrir un lieu d'accueil et d'éveil pour les jeunes enfants, en impliquant les parents dans la gestion de la structure, conformément à l'objet statutaire de l'association.

La Ville soutient son action par une subvention dont le montant s'élève à 77 000 €, votée en Conseil municipal du 18 décembre 2025, et ayant fait l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Le Jardin des petits soleils pour l'année 2026.

Cette subvention permet de compléter les recettes que la crèche associative perçoit de la Caisse d'allocations familiales au titre de la Prestation de service unique et des recettes provenant des familles, ce qui lui permet d'équilibrer son budget.

Or, l'équilibre du budget de la crèche est menacé compte-tenu notamment de l'augmentation des coûts de fonctionnement liée à l'inflation. Ainsi, afin de maintenir cette offre diversifiée de modes de garde pour la petite enfance sur le territoire catovien, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour équilibrer le budget de la crèche.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DEL_2025_206 du 18 décembre 2025 portant sur les subventions aux associations et organismes pour l'année 2026,

Vu la délibération n°DEL_2026_016 du 29 janvier 2026 portant approbation de la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Le jardin des petits soleils,

Vu la délibération n°DEL_2026_080 du 18 juin 2026 portant sur le budget supplémentaire de la Ville pour l'année 2026,

Vu l'information faite à la Commission Petite enfance, inclusion et handicap,

Considérant le souhait de la Ville de maintenir une offre diversifiée de modes de garde pour la petite enfance sur le territoire catovien,

Considérant la nécessité d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à l'association Le jardin des petits soleils en complément de la subvention versée au titre de l'année 2026 qui s'élève à 77 000 €,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention complémentaire de 5 000 € à l'association Le jardin des petits soleils pour l'année 2026.

A L'UNANIMITÉ,